

Brécey le 4 janvier 2004

Copie pour Information

Monsieur Nicolas Sarkozy
Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales,
Place Beauvau
75008 - Paris.

Monsieur le Ministre,

La sanction que avez prise à l'encontre d'un commissaire de police dont l'incompétence était, de longue date, notoire démontre, s'il en était besoin, que là où les hommes qui le peuvent **veulent** faire appliquer la loi, alors la démocratie formelle devient Démocratie réelle. Votre volonté est de nature à restaurer la confiance des citoyens dans la réalité de **l'Etat de Droit**.

C'est donc avec confiance que nous saisissons le Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales d'une affaire survenue au sein des collectivités locales du canton de Brécey, affaire qui fait grand bruit dans tous le département de la Manche et qui à ce jour, à notre connaissance est restée **sans suite**.

L'affaire est pourtant grave puisqu'il s'agit de la production sous "l'en tête" de la Communauté de communes d'un document diffamatoire par le Président de la Communauté, par ailleurs Maire et Conseiller Général, avec usurpation de la signature d'un maire du canton adressé à un Ministre du Gouvernement.

Nous nous permettons de vous faire parvenir ci-joint les documents en cause avec les commentaires qu'ils appellent.

Nous vous remercions de votre bienveillante attention et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à nos sentiments de haute considération.


BA
Bocage Avenir
Yves Mancel
Président de B.A.

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU
CANTON DE BRECEY

Brécey, le 17 mars 2003

BP 3
Place de l'Hôtel de Ville
50370 BRECEY

Tél : 02.33.89.21.10
Fax : 02.33.89.21.19

LR 8617 88169

Les Maires du Canton de Brécey

à

Monsieur Luc FERRY
Ministre de l'Education nationale

110 rue de Grenelle
75700 PARIS

R. Calm
(P.A.)

Nos réfs. : 07303

Objet : Questions des élus à l'égard de la situation
actuelle du collège de Brécey

CAB/BDC/SC

- - 35 154 1

25 MARS 2003

Monsieur le Ministre,

Dernièrement, trois inspecteurs de l'Education Nationale se sont déplacés dans notre canton pour étudier, à votre demande, la situation du collège de Brécey. Ils ont rencontré tous les partenaires de la communauté scolaire, à l'exception des élus de la collectivité support, le Maire de Brécey ayant été sollicité en sa qualité d'ancien chef d'établissement.

Nous ne doutons pas que leur analyse révélera toutes les difficultés liées au profil de l'établissement et à son équipe de direction.

Vous ne douterez pas, nous en sommes sûrs également, que notre sentiment soit essentiellement fondé sur les informations que nous recevons des familles et des enfants dans nos communes, d'autant que nous connaissons par ailleurs tous les problèmes relationnels qui existent entre l'équipe enseignante et la direction du collège, problèmes transférés du collège de Saint Sever vers celui de Brécey. Cela n'est pas sans nous inquiéter vivement.

En notre qualité d'élus, notre intervention auprès de vous a pour but de vous sensibiliser sur les efforts que notre collectivité locale a réalisés pour favoriser l'essor du collège de Brécey.

Ainsi, cet établissement dispose de trois terrains de sport en herbe, d'un terrain synthétique, d'une salle omnisports et d'un dojo ainsi que d'une salle multimédia équipée de 16 postes de travail que nous avons financés entièrement. Nous avons également participé à hauteur de 25 % à la construction d'un internat supplémentaire et du foyer socio-éducatif. Par ailleurs, par le biais du Contrat éducatif local et du Contrat temps libre, nous nous impliquons dans l'accompagnement sportif, culturel et éducatif des enfants. Enfin, nous soutenons les associations du collège, foyer socio éducatif et UNSS.

Pour toutes ces raisons, nous ne pourrions comprendre qu'un établissement comme le collège de Brécey, résultat d'une politique de 25 années en faveur des enfants de notre canton et d'ailleurs, subisse les conséquences d'une gestion très contestée.

L'Education Nationale dispose aujourd'hui d'un excellent outil pour soutenir votre politique. Le maintien de l'équipe d'encadrement actuelle serait prendre le risque de mettre en contradiction la politique affichée et son application sur le terrain.

Pour notre part, nous considérerions que l'implication des élus n'a servi à rien et que la collectivité locale subirait un préjudice moral et financier. Un collège avec un internat de plus de

100 enfants a nécessairement un impact sur l'image et le rayonnement d'un canton mais aussi sur son économie.

C'est pourquoi, nous nous permettons d'attirer votre attention sur le collège de Brécey avant que vous ne preniez une décision qui sera à coup sur, déterminante pour son avenir.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre préoccupation,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos très respectueux sentiments.

Les membres de la communauté de communes de Brécey.

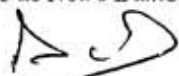
Le Maire de Braffais


Jean LEBEL (DVD)

Le Maire de La Chaise-Baudouin


Zéphyrin MANCEL (DVD)
Le Maire du Petit-Celland



François SERANT (DVD)
Le Maire de Notre Dame de Livoye


Roland DEBOY (DVD)
Le Maire de St Nicolas des Bois

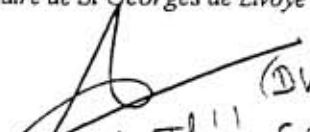

Marc RUBE (DVD)

Le Maire de Brécey
Bernard TRÉHET (DVD)

Le Maire de La Chapelle-Urée



Gustave LOQUE (DVD)
Le Maire des Cresnays


Bernard AGUITON (DVD)
Le Maire de St Georges de Livoye

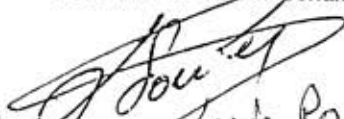

Marie-Thérèse SOUADIN (DVD)
Le Maire de Tirepiéd


Michel FAUCON (DVD)

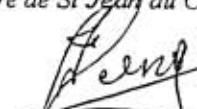
Le Maire de Cuves



Claude BÈFORT (DVD)

Le Maire du Grand-Celland


Louis POULAIN (DVD)
Le Maire des Loges/Brécey


Alain ROBERT (DVD)
Le Maire de St Jean du Corail des Bois


Mme R. Noël PIÈRE (DVD)
Le Maire de Vernix


Marie-Joseph DEBIEU (DVD)

Pièces jointes :

Le dernier document publié par la " collectivité locale " montre l'évolution des effectifs scolaires dans un Sud-Manche touché par la désertification.

Pour la première fois dans son histoire, le collège a perdu 35 élèves à la rentrée scolaire, perte probablement liée à plusieurs facteurs (on ne peut occulter le fait qu'un nouveau principal soit arrivé avec une réputation qui, hélas, l'a précédé du fait qu'il était en poste dans un collège voisin).

Il est indispensable d'arrêter cette hémorragie qui toucherait d'abord l'internat mais également le collège dans son ensemble.